	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

QUALITEVET
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
MARDI 19 DECEMBRE 2017

Début réunion 14 h 15

PRESENTS

Jean François Rousselot – AFVAC Laurent Perrin – SNVEL Corinne Bisbarre – CNOV Claire Scicluna – AVEF Jacqueline Bastien – SNGTV Claude Beata – ZOOPSY Olivier Debaere - DGAL Eric Mourey – DGAL	Gilles Bourdoiseau – VETAGROSUP Patrick Bourdeau – ONIRIS Catherine Boivert – ENV TOULOUSE Christine Medaille – ENV ALFORT Samuel Boucher – SNVECO Guy Hannote – QUALITEVET Laurent Mangold – QUALITEVET Pascal Fanuel – CNOV
---	--


ABSENTS EXCUSES

Christophe Brard – SNGTV Eric Guaguère – AFVAC Jacques Guérin – CNOV Ghislaine Jançon - CNOV Jean-Yves Gauchot - FSVF	Isabelle Chmitelin – ENV TOULOUSE Christophe Degueurce – ENV MAISONS ALFORT Emmanuelle Soubeyran – VETAGROSUP Vanessa Neto – VETAGROSUP Julien Faisnel – - DGAL Caroline Cornuau – DGAL
---	--

ABSENTS

Charles François Louf – AVEF Pierre Buisson – SNVEL Nathalie Marlois – ZOOPSY Patrick Perrin – SERVICE SANTE ARMEES	Pierre Sans – ENV TOULOUSE Dominique Buzoni-Gatel – ONIRIS Corinne Jaureguy - SNVECO Marc Verneuil – AFEP – ex MHOC
--	--

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

Mot d'accueil du président.

Tour de table – présentations.

Le président se réjouit de la présence d'Olivier DEBAERE et d'Eric MOUREY, de la DGAL, ainsi que de celle de Catherine MEDAILLE, représentante de Christophe DEGEURCE et de l'école de MAISONS ALFORT.

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT – Jean François ROUSSELOT :

Le rapport insiste sur le fait que l'année 2017 aura été une année particulièrement fructueuse pour QUALITEVET, avec la mise en ligne du Guide des Bonnes Pratiques du Médicament Vétérinaire, qui vient compléter le Guide Phenix, le retour de l'Ecole vétérinaire de MAISON ALFORT en son sein, et la création de deux nouveaux groupes de travail, soutenant deux projets, soumis en temps et en heure au comité de sélection du plan ECOANTIBIO 2. Ces deux projets ont été acceptés et c'est avec une grande satisfaction que QUALITEVET voit ces projets retenus, consciente cependant que cette reconnaissance la place désormais dans une situation d'obligation de réussir.

Les actions et travaux de ces deux groupes de travail sont d'ores et déjà bien engagés.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2. VALIDATION DES COMPTE-RENDUS DE L'AG ET DU CA DU 23 MAI 2017 :

Les deux comptes-rendus de l'assemblée générale ordinaire et du Conseil administration du 23 Mai 2017 sont adoptés à l'unanimité


3. LE POINT TRESORERIE – Laurent Perrin

Le dernier point de trésorerie montre un solde créditeur de 20992 euros.

Il reste deux cotisations impayées pour 2017, celles de l'ENV ALFORT et du SNVECO ; concernant le SNVECO, Samuel BOUCHER s'en occupe.

Il n'y a à ce jour aucune facture en attente, ni plus aucun encours. Seuls courent les frais de fonctionnement de QUALITEVET. La trésorerie est donc saine, ce qui permettra éventuellement à QUALITEVET de participer au financement du groupe de travail « analyses de laboratoire ». Les

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

modalités de financement des deux groupes de travail restent encore soumises à quelques décisions internes.

La base de financement des deux groupes de travail par le plan ECOANTIBIO 2 a été diffusée aux membres de QUALITEVET¹.

4. GROUPE DE TRAVAIL « HYGIENE » – Laurent MANGOLD

- **Une enquête** sur les pratiques courantes actuelles en matière d'hygiène dans les établissements de soins vétérinaires a été envoyée en septembre 2017, par le biais de la newsletter ordinale ; l'ensemble de la profession a ainsi pu être contactée.

Cette enquête a permis au groupe de travail de faire un état des lieux sur le « niveau » de la profession en matière d'hygiène. Les premières conclusions sont :

- 1) Sensibilisation : la profession est consciente des enjeux et de l'importance des notions d'hygiène ;
- 2) Mais il existe un vrai besoin d'information et de formation au sein des structures d'exercice ;
- 3) Le groupe en a déduit 3 grands axes / buts, à son travail :
 - ➔ Réduire le risque infectieux et le recours aux antibiotiques grâce à des règles d'hygiène strictes ;
 - ➔ Eviter la propagation des pathogènes grâce à ces mêmes règles d'hygiène ;
 - ➔ Sensibiliser les clients à ces règles d'hygiène.


- **Méthode de travail :**

Procéder à une analyse de risques en matière d'hygiène au sein des établissements de soins vétérinaires.

14 fiches ont été identifiées : La rédaction de ces 14 fiches sera distribuée à des binômes de travail ; ces binômes devront si possible être complémentaires en tenant compte de l'expérience professionnelle des rédacteurs (canin + équin / praticien + enseignant ...).

¹ Annexes : Fiches de candidatures « Hygiène et biosécurité en pratique vétérinaire » et « Analyses dans les établissements de soins vétérinaires » - Plan ECOANTIBIO 2 – Accord de financements.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

Si besoin les rédacteurs pourront demander à faire appel à des experts.

Les fiches seront ensuite validées par le groupe puis relues par Jean François ROUSSELOT.

Présentation / Modèle des fiches : Chaque fiche se présentera sous la forme d'un recto, aisément lisible.

Certaines fiches seront complétées par des affichables plastifiés, à installer aux différents postes de travail ; dans ces affichables, le pictogramme sera mis en avant.


- **Finalité du projet :**

Mettre à la disposition des professionnels des fiches pratiques, rapidement identifiables et utilisables par les vétérinaires et l'ensemble de leurs salariés, mais aussi leur permettre de réaliser une autoévaluation et de mesurer les progrès réalisés.

- **Liste des 14 fiches :**

FICHES PRATIQUES	AFFICHABLES
Hygiène des personnes et des mains : - Soins non chirurgicaux - Soins préopératoires et chirurgicaux	1affichable pour la salle de consultation 1 affichable pour le poste de chirurgie
Hygiène comportementale : - Marche en avant ou hygiène comportementale	
Hygiène des locaux : - Process de nettoyage et de désinfection	
Nettoyages et désinfection : - Principes actifs – mode d'utilisation / choix d'utilisation - Règles de biosécurité en matière d'hospitalisation	1 affichable « process » à mettre dans la buanderie <i>(Comment balayer, avec quoi laver ...)</i> 1 affichable chenil hospitalisation
Matériel et chirurgie : - Gestion du matériel usuel, du « machin » dont on se sert tous les jours - Grands principes de nettoyage et stérilisation du matériel de chirurgie - Préparation de l'animal opéré et du site chirurgical - Gestion des déchets de soins – cf. fiche du CNOV	1 affichable préparation du site chirurgical
Pratique itinérante – rurale – équine : - Points de vigilance pour la pratique itinérante	
Autres fiches : - Sensibilisation public / clients - Trucs et astuces et mises en garde - AUTOEVALUATION	1 affichable grand public

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

--	--

Remarques – exemples :

- Fiche « lavage des mains » : même si cela a été expliqué à maintes fois, la méthodologie a tendance à être oubliée ; de plus l'enquête a permis de constater qu'il n'y avait presque aucun affichage dans les cliniques, et aucune formation continue du personnel ; le groupe a donc estimé qu'il était nécessaire de refaire une fiche en revenant sur les basiques, et surtout un affichage.
- « Gestion du « machin » ou outil banal qu'on utilise tous les jours » : cet outil devient tellement banal qu'on ne s'en préoccupe plus ; il est souvent l'une des pires source de contamination.

• **Intervention de la DGAL :**

Aucune demande particulière de la DGAL concernant ces projets qui ont été acceptés dans le cadre du plan ECOANTIBIO 2. La DGAL ne communiquera pas sur les projets acceptés mais le porteur de projet peut adopter la transparence qui lui convient – cela peut faire partie de la pédagogie – et en particulier communiquer les montants qui lui ont été accordés.

Ces budgets modestes vont avoir un effet de levier important ; ils vont permettre aussi de faire connaître le plan ECOANTIBIO 2 et de sensibiliser les professionnels et les clients ; la portée des rendus sera très importante ; par exemple la notion de lavage des mains va bien au-delà du plan ECOANTIBIO ; Le financement accordé participe à la réussite de ce plan (partenariat public / privé).

En revanche, **la DGAL communiquera sur les livrables produits.**

L'appel à projet par le biais du plan ECOANTIBIO 2 a reçu 80 projets.


6 étaient non recevables en 1ère intention.

74 projets ont été étudiés par les deux collègues, avec notation à la clef. Le comité s'est réuni à la rentrée :

- Un premier groupe de projets était finançable de suite ;
- Un second groupe a été défini comme d'intérêt majeur, finançable en second temps ;
- Un troisième groupe pouvait être finançable, mais après modifications à apporter ;
- Un quatrième groupe a été isolé, d'importance réelle mais ne dépendant pas d'ECOANTIBIO.

Les 20 projets du groupe 1 ont été financés d'emblée. Suite à une rallonge budgétaire, les projets du groupe 2 ont été aussi acceptés. Les deux projets présentés par QUALITEVET présentent un intérêt.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

Le groupe projet Hygiène répond à une action très spécifique du plan ECOANTIBIO 2 qui met l'accent sur la biosécurité plutôt que sur la réduction de l'usage des antibiotiques (plan ECOANTIBIO 1). Améliorer la biosécurité, c'est maintenir les animaux le plus longtemps possible en bonne santé ; cela fait référence aux méthodes d'élevage, aux établissements de soins vétérinaires et aux maladies nosocomiales ... Il faut donner au praticien les infos lui permettant la mise en place de mesures d'hygiène correctes.

- **DISCUSSION :**

Le financement apporté va aider à régler les déplacements, les frais de réunion, mais QUALITEVET précise qu'une grande partie de son travail est bénévole. Ce financement souligne l'importance du projet mais oblige QUALITEVET à la réussite.

L'ENVA a déjà beaucoup travaillé sur la thématique de l'hygiène ; il serait intéressant de partager les travaux déjà accomplis ; il y a aussi des thèses rédigées ou en cours de rédaction qui pourraient enrichir le travail. Le document rédigé par VETAGROSUP pour l'accréditation européenne a été incorporé à la réflexion ; celui d'Alfort pourrait l'être tout autant ; un travail a aussi été effectué sur Nantes. Il est en cours sur Toulouse.

Les documents des écoles sont de grande qualité, mais destinés aux écoles : il y apparaît une notion d'hôpital uniforme, de formation unique. Ces documents sont plus difficilement adaptables à la démarche du professionnel qui doit identifier ses pôles de risques et résister à la routine ; par ailleurs, le choix et l'identification des désinfectants ont été peu abordés dans les documents des écoles, car il n'est pas du ressort des rédacteurs.


Ces documents ne peuvent jamais être exhaustifs ; de plus ils nécessitent des mises à jour régulières. QUALITEVET désire être encore plus proche de la réalité de la pratique vétérinaire et recherche une originalité dans la présentation des messages à transmettre, afin de mieux convaincre les professionnels en exercice.

Le recours au modèle « médecine humaine » n'est ni obligatoire ni systématique : les patients sont différents, et les modes de manipulation et la technicité sont différents.

Par exemple, les mains des vétérinaires sont très sensiblement plus contaminées que celles des médecins ; une étude a montré par exemple que la contamination des mains des étudiants vétérinaires des secteurs « prévention / vaccination / conenance » était la plus importante au sein des écoles. Dans ces secteurs l'attention et la vigilance en matière d'hygiène faiblissent.

Autre exemple, celui des gels hydroalcooliques qui ne désinfectent pas des mains qui ne sont pas propres, ce qui prouve que le lavage des mains reste indispensable avant leur application, avant la

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

désinfection. Les gels hydroalcooliques doivent être situés à côté des points de lavage et non aux portes d'entrée des salles.

L'ensemble des documents existants sont donc les bienvenus. Le domaine est vaste ; le groupe tente de définir son périmètre afin de produire les documents les plus emblématiques pour l'ensemble de l'équipe soignante. Par exemple, le groupe a décidé de pas travailler sur l'animal contagieux, mais sur la consultation de base du véto.

5. GROUPE ANALYSE BIOLOGIQUES – Guy HANOTTE :

Le travail est complexe et important, du fait de l'historique du développement « désordonné » des analyses de biologie dans les établissements de soins ; en effet, celles-ci se sont développées sans règles ni codification mais elles sont aujourd'hui très présentes voire indispensables dans les cabinets et cliniques. Selon le cahier des charges des divers établissements de soins vétérinaires certaines analyses doivent y figurer obligatoirement.

- **But du projet :**

Apporter une dimension pédagogique au développement des analyses biologiques dans les établissements de soins, aider le praticien à faire le choix des analyses qu'il pourra effectuer dans un contexte de qualité et de traçabilité.

- **Périmètre du projet :**


- Se limiter aux analyses faites sur place / notion de proximité, presque de « chevet » de l'animal ;
- Le fait de réaliser des analyses biologiques au sein de la clinique n'exclut évidemment pas la relation avec d'autres laboratoires ; cela s'inscrit dans un réseau d'analyses et de laboratoires.

Le projet prendra en compte le pré-analytique, l'analytique et post-analytique ainsi que la pertinence des analyses selon les espèces.

- ➔ Les fiches devront être suffisamment claires et compréhensibles pour les vétérinaires et leurs personnels de soins ;
- ➔ Le groupe de travail envisage une diffusion large, donc les fiches seront numérisées ;
- ➔ Le guide doit pouvoir être évolutif dans l'avenir.

- **Méthode de travail :**

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

Au niveau du groupe de travail : Les échelons de décisions et l'animation rassemblent l'ensemble des familles professionnelles.

Création d'un collège de rédacteurs : Le travail a été confié à une équipe issue de l'ENV Toulouse qui l'a accepté et qui accomplira ce travail bénévolement. QUALITEVET remercie cette équipe composée de Jean Pierre BRAUN, Cathy TRUNEL, Nathalie BOURGES-ABELLA. Avec Guy HANOTTE, ils décideront de s'adjoindre d'autres contributeurs scientifiques en fonction du sommaire du guide.

Création d'un comité de lecture : (Samuel BOUCHER, Olivier SALAT, Marc HASDENTTEUFEL, Françoise BUSSIERAS et Christine MEDAILLE) ce comité travaillera sur la composition et la lisibilité des fiches afin qu'elles soient facilement accessibles.

- **Sommaire du guide : 11 fiches abordant différents thèmes tels que :**

- Le contrôle qualité ;
- Les intervalles entre les contrôles ;
- Les envois d'échantillons de contrôle vers d'autres laboratoires ;
- L'examen / entretien des centrifugeuses, du microscope ...

Création d'une fiche test qui permettra d'alimenter la réflexion du comité de lecture afin de réaliser une fiche standard qui servira de modèle pour la rédaction des fiches futures.

- **DISCUSSION :**

La subvention attribuée suppose une obligation de réussite.


Il faut viser l'acquisition de la rigueur dans le choix du matériel, des analyses, des méthodes d'analyses au sein des établissements de soins ; une attention particulière sera portée à la bactériologie et l'infectiologie.

Relation avec les laboratoires spécialisés : le groupe leur demandera de contribuer à la rédaction d'une fiche permettant de mieux connaître leurs offres de services et propositions, afin de créer un véritable partenariat.

Actuellement, le RFSa (Réseau français pour la santé animale) a créé un groupe de travail sur les tests rapides, qui sont avant tout des tests d'orientation du diagnostic. Ce groupe de travail a pour but de rédiger un protocole à destination des fabricants afin qu'ils renseignent mieux les utilisateurs sur les critères d'utilisation et de performance. Important, en particulier pour les maladies infectieuses.

Le choix pertinent des analyses pour le diagnostic d'un syndrome ou d'une maladie a été envisagé, mais ne sera pas complété par des notions de choix médical ou de diagnostic autre que biologique pour des raisons de complexité évidente.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	<h1>QUALITEVET</h1>	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

Il est important de définir l'objectif pour mieux évaluer les moyens mis en œuvre. Le sujet du groupe de travail est de maîtriser le pré analytique et l'analytique ; donc maîtriser l'analyse depuis le prélèvement jusqu'au résultat. Ajouter le post analytique représente un travail colossal.

La rédaction d'une annexe, listant les paramètres avec leur sensibilité particulière, ainsi que les tests qui semblent les plus pertinents dans une espèce reste à l'étude car ce travail semble colossal si on le décline par espèce et par filière ; son intérêt dans le cadre du groupe de travail reste à démontrer.

- **Intervention DGAL :**

A propos des tests (antibiogramme), un arrêté va modifier celui du 18 mars 2016 traitant de la sensibilité des tests à faire au moment de la prescription des antibiotiques critiques : cette modification ajoutera la possibilité d'utiliser d'autres méthodes que les normes NFU actuelles. Les dossiers de demande d'ajout des tests seront validés par l'ANSES FOUGERES. Il est possible que certains de ces tests soient réalisables en établissements de soins.

La palette sera évidemment plus large que les deux tests actuellement acceptés. Les nouveaux tests seront moins coûteux et plus rapides. Il s'agit là d'une possibilité d'ouverture, sous conditions (validation par l'ANSES). A l'ouverture apportée par la modification de l'arrêté correspond donc un droit à déposer un dossier. Et cela ne concerne que les tests préalables à la prescription d'antibiotiques critiques.


Les vétérinaires et la profession peuvent s'emparer de sujets avant d'être contraints par une réglementation, et ainsi tirer la profession vers le haut. Mais le raisonnement des praticiens peut être différent.

Nous sommes dans une situation de mise sur le marché de tests ne répondant à aucune réglementation ; la problématique est bien la qualité du résultat rendu, et sa fiabilité. La bactériologie répond à des règles strictes qu'il est important de rappeler. Nous sommes vraiment dans un contexte de pratique, et pouvons anticiper la réglementation grâce à du bon sens et de la rigueur intellectuelle.

Le SIMV est participatif pour interroger des producteurs de tests. Le problème est que si de nombreux laboratoires nationaux sont affiliés au SIMV, il y a aussi de nombreux laboratoires étrangers non affiliés (venant de Chine, Asie ...) qui risquent d'inonder le marché ; les praticiens devront être aidés dans leur choix.

Les dispositifs médicaux vétérinaires (qui vont des tests au logiciel d'aide au diagnostic ...) sont en cours d'évaluation et de réflexion par la commission européenne : il sera sans doute intéressant de faire venir une pharmacienne, Sandra DEJEAN qui a écrit une thèse sur l'impact de la réglementation des dispositifs médicaux vétérinaires (*Voir avec Pascal FANUEL*). La réglementation peut avoir un impact

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

positif, surtout ici où il s'agirait de réglementer l'offre proposée aux vétérinaires, et de réguler ceux qui les utilisent (exemple des dispositifs intra-utérins chez la vache, utilisés par des inséminateurs ...) Un débat pourrait s'ouvrir pour définir ceux qui ont accès à ces dispositifs ? Est-ce un acte de soin ? Un acte technique ? Et repartir à la définition de l'acte vétérinaire : faire un diagnostic, apprécier un état physiologique, faire un prélèvement sont des actes vétérinaires – par contre, les actes zootechniques ne sont pas des actes de médecine vétérinaire.

Dans les dispositifs médicaux on retrouve aussi des nouvelles technologies, pour lesquelles il sera difficile d'appliquer les réglementations actuelles.

L'idée serait essentiellement ici de donner les bonnes informations aux confrères afin de bien utiliser ces dispositifs médicaux.

6. GUIDES DE BONNES PRATIQUES DU MEDICAMENT VETERINAIRE – GUIDE PHENIX :

Il persiste toujours quelques difficultés pour certains enseignants, enregistrés à l'Ordre mais non-inscrits, qui ne réussissent pas à passer le portail et se connecter au GBPMV.

Il semblerait que le modérateur renvoie sur un fichier « pagevet » ??

Jacqueline BASTIEN se charge de renvoyer ces éléments à Corinne BISBARRE afin qu'elle voit avec le service informatique ordinal.

QUALITEVET ne dispose pas de statistiques de connexion sur le site ; le taux de consultations est inconnu : voir avec Jacqueline BASTIEN – à suivre.


Pas de remarque concernant le Guide Phenix.

7. ANESTHESIQUES VOLATILS

Le dossier n'a pas avancé. L'enquête est prête à être envoyée aux confrères. Comme pour l'enquête sur l'hygiène dans les établissements de soins, elle pourrait être envoyée par le biais d'une newsletter ordinale.

Après avoir finalisé l'enquête hygiène, Claire SCICLUNA se charge d'envoyer les liens et le texte de présentation / sollicitation des confrères à Corinne BISBARRE.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

8. MODALITES D’AFFICHAGE – GBPMV

Rappel de Jacqueline BASTIEN : l’affichage de reconnaissance par QUALITEVET de l’utilisation du GBPMV correspond à un parcours totalement codifié, avec dépôt d’un dossier bien précis ;

Le terme « agréé » sous-entend que QUALITEVET puisse donner un agrément. Ce qui n’est pas le cas. QUALITEVET peut avoir à demander à son comité d’expertise si une démarche est bien conforme à une démarche qualité.

9. QUESTIONS DIVERSES :

La parole donnée à l’administration :

Le sujet montant sera le **devenir des déchets d’activité de soins** :

Autant la question des DASRI est réglée, autant celle du devenir des reliquats de médicaments vétérinaires ne l’est pas. Il existe un projet de règlement européen qui évoque ces reliquats et propose que les médicaments non utilisés ou périmés soient traités par une filière appropriée, tant pour les éleveurs, que pour les vétérinaires ruraux, canins et les propriétaires d’animaux de compagnie.


Le ministère de l’environnement est très attentif à savoir ce qui est fait en la matière, car il existe un plan national sur les rejets de médicaments, humains comme vétérinaires. La question porte surtout sur le retour de ce qui se trouve chez l’éleveur ou le propriétaire de l’animal de compagnie.

Pour l’instant, la plupart du temps, ces reliquats ou périmés sont mis dans le circuit de récupération des coupants tranchants, dans des containers spécifiques « médicaments ». Souvent ils partent avec les DASRI ; il faudrait chez tous les praticiens, un bac jaune pour les déchets infectieux, un bac bleu pour les médicaments.

Se pose aussi le problème des délais d’enlèvement mais, in fine, ce qui est important c’est qu’un dispositif existe et fonctionne. Le problème des délais est moins important à traiter que le devenir réel de ces produits, et la bonne filière utilisée.

Il faudrait peut-être faire un état des lieux. Nous savons qu’il existe la filière CYCLAMED ou INCINERIS, et que certains GDS et établissements de soins se sont faits agréer pour la récupération de ces reliquats.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 19 DECEMBRE 2017 VERSION 1 - REDACTION
		A.G. du 19 DECEMBRE 2017	Date de diffusion

<p>DATE DE LA PROCHAINE REUNION :</p> <p>Mardi 29 mai 2018</p> <p>Réunion des groupes de travail le matin : 9 h 30 – 13 h 00</p> <p>Assemblée Générale et Conseil d'Administration l'après-midi : 14 h 30 – 17 h 00</p>

Fin de la réunion – 16 H 30

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET